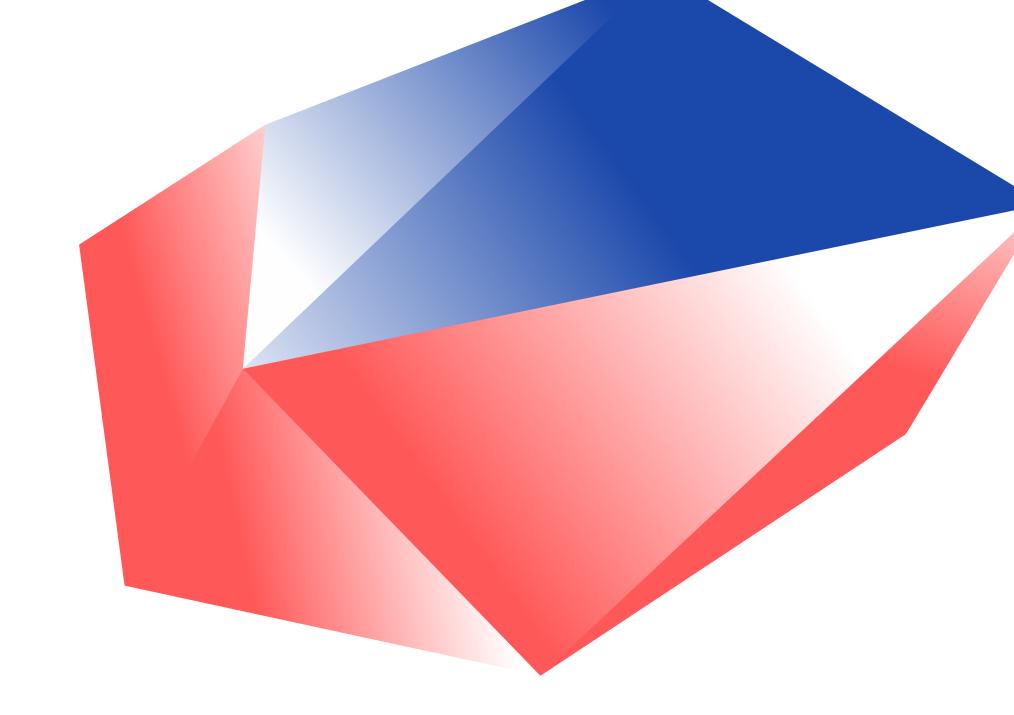


# IA ACT: ENJEUX, OBLIGATIONS ET MISE EN CONFORMITÉ

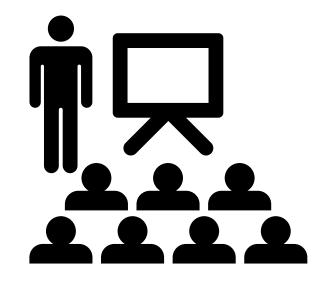


Conçue pour les TPE et PME, cette formation vous permet d'anticiper l'application du Règlement IA européen (RIA), de comprendre vos obligations selon le niveau de risque de vos systèmes d'IA. A travers des ateliers interactifs, vous identifierez des outils concrets pour assurer votre conformité au sein de votre structure.



#### **OBJECTIFS**

- Comprendre le cadre juridique du Règlement sur l'Intelligence Artificielle (RIA) et ses finalités dans le contexte européen.
- Identifier si et comment son entreprise est concernée par le RIA
- Connaître les niveaux de risques définis par le RIA
- Acquérir une méthodologie concrète de mise en conformité



## PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1

- Introduction à la genèse du RIA
- Mon entreprise est-elle concernée ?
- De l'IA et des risques
- Des risques et des obligations
- Des obligations et des sanctions
- Etude de cas d'une PME et sa conformité RIA
- Comprendre les liens entre le RIA et les autres textes européens

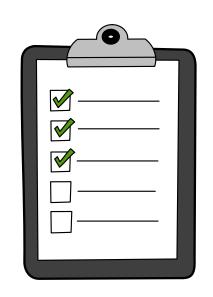


Diva participe au financement de 50% du coût de la formation des entreprises ligériennes.

Diva est un dispositif d'accompagnement numérique pour accompagner les professionnels des Pays de la Loire à gagner en efficacité grâce à l'utilisation de leurs données.



# IA ACT: ENJEUX, OBLIGATIONS ET MISE EN CONFORMITÉ



### **EVALUATION**

Les participants développeront une note d'opportunité pour améliorer un processus spécifique au sein de leur organisation grâce aux possibilités offertes par l'IA



### **NOTRE INTERVENANT**

• Maxime BUREAU - Responsable Département Droit du Numérique - AVOCONSEIL



# INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de la formation	Halle 6 Ouest 42 Rue de la Tour d'Auvergne 44200 Nantes	Dates	4 décembre 2025
Pré requis	Sensibilité aux enjeux réglementaires, intérêt ou implication dans un projet IA	Durée de la formation	1 jour
Public cible	Décideurs, dirigeants, managers, professionnels liés à des projets de transition numérique, DPO		600€ nets*
Contact	Chargée de formation : Myriam ZAZZARON - myriam.zazzaron@univ-nantes.fr Gestionnaire de formation : Simon PHILIPPE - simon.philippe@univ-nantes.fr		



Diva participe au financement de 50% du coût de la formation des entreprises ligériennes.

Diva est un dispositif d'accompagnement numérique pour accompagner les professionnels des Pays de la Loire à gagner en efficacité grâce à l'utilisation de leurs données.